

*Recherche médicale*

peu de temps, je propose, appuyé par le député de Provencher (M. Epp):

Que la Chambre enjoigne le ministre de l'Immigration d'appliquer la politique de son ministère concernant les cas exceptionnels—Steven Badger en est indéniablement un—et de lui accorder le statut d'immigrant reçu au plus tard le 31 mai afin qu'il puisse mériter une place au sein de notre équipe olympique et en rehausse la qualité.

**M. l'Orateur:** L'article 43 du Règlement exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

● (1410)

## LA SANTÉ

DEMANDE DE RELÈVEMENT DES CRÉDITS AFFECTÉS AU  
CONSEIL DE RECHERCHES MÉDICALES—RECOURS À  
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Bruce Halliday (Oxford):** Monsieur l'Orateur, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement à propos d'une question urgente. Le vaste rassemblement des membres d'un nouveau groupement appelé Canadians for Health Research qui a lieu à Ottawa aujourd'hui revêt un caractère national; il comprend en effet des représentants des professionnels et des bénévoles dans le domaine des soins de santé ainsi que d'autres associations non professionnelles. De plus, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a dit dernièrement qu'il compte n'accroître le budget du Conseil de recherches médicales que de 2 millions de dollars et il manquera donc au conseil 4 millions de dollars pour pouvoir poursuivre ses travaux au même rythme que l'année dernière. Aussi, je propose, appuyé par le député d'Athabasca (M. Yewchuk):

Que la Chambre exhorte le gouvernement à admettre tant la nécessité de restreindre les dépenses que la nécessité de poursuivre des recherches médicales en étudiant immédiatement la possibilité d'accorder au Conseil de recherches médicales les subventions nécessaires pour qu'il puisse poursuivre ses travaux au même rythme que l'année dernière.

**M. l'Orateur:** En vertu de l'article 43 du Règlement, cette motion ne peut pas faire l'objet d'un débat sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** La motion ne peut donc pas être présentée.

[M. Jelinek.]

## LES PORTS

LES DIFFICULTÉS DU PORT DE CHURCHILL EN RAISON DE LA  
RESTRUCTURATION DU CONSEIL DES PORTS NATIONAUX—  
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Cecil Smith (Churchill):** Monsieur l'Orateur, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement à propos d'une question d'intérêt national. L'an dernier, le ministre des Transports a chargé une équipe spéciale de présenter des recommandations en vue de restructurer le Conseil des ports nationaux. Étant donné que le rapport de cette équipe n'est pas encore terminé, je propose, appuyé par le député de Swift Current-Maple Creek (M. Hamilton):

Que le ministre dise à la Chambre pourquoi certaines propositions ou recommandations contenues dans l'ébauche du rapport sont déjà appliquées à une époque de l'année où une pareille restructuration pourrait compromettre l'importante saison de navigation à Churchill.

**M. l'Orateur:** Cette motion, en vertu de l'article 43 du Règlement, ne peut être présentée qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** Non.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

## APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

DEMANDE DE DÉPÔT DU CONTRAT LOCKHEED—LES  
OBLIGATIONS CONTRACTÉES PAR LE GOUVERNEMENT  
ENVERS LOCKHEED

**M. Allan B. McKinnon (Victoria):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnement et Services. Étant donné que le fiasco Lockheed a peut-être déjà coûté au contribuable canadien 34 millions de dollars, le ministre voudrait-il déposer maintenant le contrat Lockheed non signé qui nous a mis dans ce borbier?

[Français]

**L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services):** Monsieur le président, bien sûr qu'il est très difficile pour moi de déposer à la Chambre un document qui n'a aucune signification. Je sais que certains députés de l'opposition ont déjà mentionné des documents qui n'ont jamais été déposés à la Chambre. Le document en cause n'a pas été signé par les parties et, comme tel, il est absolument inexistant sur le plan légal.

[Traduction]

**M. McKinnon:** Eh bien, monsieur l'Orateur, le document proprement dit ne présente peut-être pas d'intérêt en tant que contrat, mais ce qui nous intéresse, c'est ce qui a entraîné le gouvernement dans ce beau gâchis. Comme le ministre nous a dit qu'il comptait déposer ce contrat une fois qu'il serait signé, nous sommes maintenant forcés de conclure qu'il a quelque chose à cacher. En tout cas, permettez-moi de lui poser la question suivante: comme toute une gamme de chiffres sont avancés à propos du coût de cette affaire, le ministre peut-il dire à la Chambre combien d'argent le gouvernement a dépensé et quelle pourrait être en fin de compte la responsabilité du gouvernement envers Lockheed?